

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 28 septembre 2025 et au 29 septembre 2024 et pour les
deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates
(non audité)

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat net
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	272,6	267,8	380,4	355,9
Coût des ventes	6	102,5	103,7	144,1	139,2
Marge brute		170,1	164,1	236,3	216,7
Frais de vente, généraux et administratifs		187,7	162,5	412,6	312,0
(Perte) bénéfice d'exploitation		(17,6)	1,6	(176,3)	(95,3)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	10	11,5	8,5	16,9	11,7
Perte avant impôt sur le résultat		(29,1)	(6,9)	(193,2)	(107,0)
Économie d'impôt		(11,7)	(13,2)	(50,3)	(39,3)
(Perte nette) bénéfice net		(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la Société		(15,2)	5,4	(140,4)	(72,0)
Participations ne donnant pas le contrôle		(2,2)	0,9	(2,5)	4,3
(Perte nette) bénéfice net		(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société					
De base	4	(0,16) \$	0,06 \$	(1,45) \$	(0,74) \$
Dilué	4	(0,16) \$	0,06 \$	(1,45) \$	(0,74) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
		\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net		(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Perte actuarielle liée à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(0,2)	(0,7)	(0,2)	(0,7)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Profit lié à l'écart de change cumulé		8,5	12,1	21,6	17,5
Perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	(5,5)	(7,9)	(7,2)	(9,0)
Reclassement en résultat net du profit net sur les couvertures de flux de trésorerie	15	(0,6)	—	(0,5)	(0,1)
Autres éléments de bénéfice global		2,2	3,5	13,7	7,7
(Perte globale) bénéfice global		(15,2)	9,8	(129,2)	(60,0)
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la Société		(12,8)	8,7	(126,3)	(64,5)
Participations ne donnant pas le contrôle		(2,4)	1,1	(2,9)	4,5
(Perte globale) bénéfice global		(15,2)	9,8	(129,2)	(60,0)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
		\$	\$	\$
Actif			<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>
Actifs courants				
Trésorerie		94,2	68,8	334,4
Créances clients	2, 5	155,4	151,3	98,0
Stocks	6	460,7	473,4	384,0
Impôt sur le résultat à recevoir		34,7	19,0	10,2
Autres actifs courants	14	70,4	66,9	63,8
Total des actifs courants		815,4	779,4	890,4
Impôt différé		140,6	136,8	95,7
Immobilisations corporelles		166,8	165,0	161,6
Immobilisations incorporelles		129,9	133,9	131,9
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	280,9	286,2	280,2
Goodwill		72,0	71,7	72,0
Autres actifs à long terme	14	1,2	1,9	0,1
Total de l'actif		1 606,8	1 574,9	1 631,9
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	2, 8, 14	228,2	163,6	186,7
Provisions	9	43,3	44,9	40,1
Impôt sur le résultat à payer		25,4	23,6	28,6
Emprunts à court terme	10	45,0	109,8	4,3
Tranche courante des obligations locatives	7	89,3	83,1	83,9
Total des passifs courants		431,2	425,0	343,6
Provisions	9	16,4	14,9	16,0
Impôt différé		12,5	13,0	20,8
Facilité renouvelable	10	7,4	60,5	—
Emprunt à terme	10	408,6	385,7	407,7
Obligations locatives	7	243,8	254,8	246,9
Autres passifs à long terme	14	50,6	52,1	40,3
Total du passif		1 170,5	1 206,0	1 075,3
Capitaux propres	11			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société		423,8	357,9	541,2
Participations ne donnant pas le contrôle		12,5	11,0	15,4
Total des capitaux propres		436,3	368,9	556,6
Total du passif et des capitaux propres		1 606,8	1 574,9	1 631,9

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

		Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total		
Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total							
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Solde au 30 mars 2025	1,4	108,2	109,6	65,4	346,7	19,5	541,2	15,4	556,6	
Émission d'actions	11	—	3,7	(3,7)	—	—	—	—	—	
Perte nette		—	—	—	(140,4)	—	(140,4)	(2,5)	(142,9)	
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		—	—	—	—	14,1	14,1	(0,4)	13,7	
Paiements fondés sur des actions	12	—	—	8,9	—	—	8,9	—	8,9	
Solde au 28 septembre 2025		1,4	111,9	113,3	70,6	206,3	33,6	423,8	12,5	436,3
Solde au 31 mars 2024		1,4	103,5	104,9	54,4	252,5	5,2	417,0	6,5	423,5
Impôt sur les rachats d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'exercice 2024	11	—	—	—	(0,6)	—	(0,6)	—	(0,6)	
Émission d'actions	11	—	3,7	3,7	(3,7)	—	—	—	—	
(Perte nette) bénéfice net		—	—	—	(72,0)	—	(72,0)	4,3	(67,7)	
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	7,5	7,5	0,2	7,7	
Paiements fondés sur des actions	12	—	—	—	6,0	—	6,0	—	6,0	
Solde au 29 septembre 2024		1,4	107,2	108,6	56,7	179,9	12,7	357,9	11,0	368,9

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		28 septembre	29 septembre	28 septembre	29 septembre
		2025	2024	2025	2024
		\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation					
(Perte nette) bénéfice net		(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissements		31,7	32,2	62,9	64,9
Charge d'impôt		(11,7)	(13,2)	(50,3)	(39,3)
Charges d'intérêts	10	10,4	10,8	14,8	22,6
Perte (profit) de change		1,3	—	(2,1)	(1,9)
Perte à la cession d'actifs		0,4	0,4	0,6	0,4
Paielements fondés sur des actions	12	5,1	4,0	9,2	6,2
Réévaluation de l'option de vente	14	1,9	(1,2)	3,0	0,9
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	14	(0,8)	(1,1)	(0,9)	(11,8)
		20,9	38,2	(105,7)	(25,7)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	16	(77,1)	(75,5)	(106,3)	(138,6)
Règlement (paiement) lié à l'arbitrage	8	(43,8)	—	—	—
Impôt sur le résultat payé		(6,9)	(1,9)	(29,2)	(7,3)
Intérêts versés		(8,4)	(11,2)	(16,9)	(21,7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		(115,3)	(50,4)	(258,1)	(193,3)
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(9,8)	(3,2)	(11,1)	(5,4)
Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	7	(0,4)	—	(0,4)	(0,1)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(10,2)	(3,2)	(11,5)	(5,5)
Activités de financement					
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	10	13,4	57,8	13,4	74,4
Emprunts sur la facilité au Japon	10	20,0	15,2	28,5	26,0
Emprunts sur la facilité renouvelable	10	8,0	6,6	8,0	60,9
Emprunts (remboursements) sur l'emprunt à terme	10	17,7	(1,0)	16,6	(2,0)
Coûts de transaction liés aux activités de financement	10	(6,6)	0,2	(6,6)	—
Paielements de capital sur les obligations locatives	7	(20,9)	(20,1)	(40,3)	(40,9)
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	15	6,6	—	6,6	—
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		38,2	58,7	26,2	118,4
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		1,0	1,8	3,2	4,3
(Diminution) augmentation de la trésorerie		(86,3)	6,9	(240,2)	(76,1)
Trésorerie au début de la période		180,5	61,9	334,4	144,9
Trésorerie à la fin de la période		94,2	68,8	94,2	68,8

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1. La Société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « Société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les gammes de produits de la Société se composent de divers styles de vêtements d'extérieur garnis de duvet, d'imperméables, de manteaux de tous les jours, de vêtements en molleton, de vestes, de vêtements d'intérieur, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la Société est situé au 100 Queens Quay East (Toronto) M5E 1V3, Canada. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la Société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la Société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la Société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 52,5 % du total des actions en circulation au 28 septembre 2025, ou 91,7 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 47,5 % du total des actions en circulation au 28 septembre 2025, ou 8,3 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), en particulier IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers consolidés annuels audités préparés selon les Normes IFRS de comptabilité, ne sont pas incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 30 mars 2025.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 5 novembre 2025 conformément à une résolution du conseil d'administration de la Société.

Exercice

L'exercice de la Société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. L'exercice 2026 est un exercice de 52 semaines.

Secteurs opérationnels

La Société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la Société et par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays et disponibles sur de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations, actuellement disponible aux États-Unis et au Canada.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants et de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier, et de magasins de commerce de passage.

Le secteur Ventes autres inclut les produits et les coûts qui ne se rapportent ni au secteur Ventes directes aux consommateurs ni au secteur Ventes en gros de la Société, comme les ventes aux employés, aux amis et à la famille.

Caractère saisonnier

Les activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Habituellement, les emprunts augmentent au cours des premier et deuxième trimestres, et sont remboursés pendant le reste de l'exercice.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Mode de présentation

Les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 30 mars 2025, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

La direction a constaté qu'un reclassement non significatif était nécessaire dans l'état intermédiaire de la situation financière au 29 septembre 2024, l'état annuel de la situation financière au 30 mars 2025 et les informations connexes sur les chiffres comparatifs fournies par voie de note relativement aux montants à recevoir au titre des taxes de vente présentés dans les créances clients et aux montants à payer au titre des taxes de vente présentés dans les créditeurs et charges à payer. La direction a reclassé des montants de 8,2 M\$ et de 15,2 M\$ des créditeurs et charges à payer aux créances clients au 29 septembre 2024 et au 30 mars 2025, respectivement. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur l'état intermédiaire du résultat net, sur l'état annuel du résultat net ni sur le bénéfice (la perte) par action de l'une ou l'autre des périodes de présentation de l'information financière. Les chiffres comparatifs ont été reclassés de manière appropriée dans l'état intermédiaire de la situation financière au 29 septembre 2024, l'état annuel de la situation financière au 30 mars 2025 et dans les informations connexes fournies par voie de note.

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales ainsi que les investissements sur lesquels la Société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles Normes IFRS de comptabilité et nouvelles modifications et interprétations des Normes IFRS de comptabilité existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la Société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la Société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* afin de clarifier le moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, le règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, ainsi que le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles et les informations à fournir au sujet de ces éléments. L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* afin d'améliorer la présentation de l'information sur la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reporte bon nombre de ses dispositions. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle introduit une structure définie pour l'état du résultat net qui se compose des catégories et des sous-totaux exigés. La norme met également en place des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction, ainsi qu'au rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus similaire précisé dans les Normes IFRS de comptabilité, qui devront être présentées dans une seule note. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur les états financiers consolidés.

Note 3. Information sectorielle

La Société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la Société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Aucun client unique n'a fourni un apport de 10 % ou plus aux produits de la Société pour les deuxièmes trimestres et les semestres clos le 28 septembre 2025 et le 29 septembre 2024.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs.

Le tableau suivant présente les renseignements clés à l'égard de la performance des secteurs opérationnels à présenter de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Ventes directes aux consommateurs	126,6	103,9	204,7	167,0
Ventes en gros	135,9	137,3	153,8	153,3
Ventes autres	10,1	26,6	21,9	35,6
Total des produits sectoriels	272,6	267,8	380,4	355,9
Bénéfice (perte) d'exploitation				
Ventes directes aux consommateurs	4,8	5,6	(18,6)	(17,5)
Ventes en gros	59,5	62,3	56,0	58,3
Ventes autres	(0,7)	7,7	(5,3)	6,9
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel	63,6	75,6	32,1	47,7

**Notes annexes
(non audité)**

Le tableau suivant présente un rapprochement du total du bénéfice d'exploitation sectoriel à présenter et de la perte avant impôt sur le résultat.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel	63,6	75,6	32,1	47,7
Charges du siège social	(81,2)	(74,0)	(208,4)	(143,0)
Total (de la perte) du bénéfice d'exploitation	(17,6)	1,6	(176,3)	(95,3)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	16,9	11,7
Perte avant impôt sur le résultat	(29,1)	(6,9)	(193,2)	(107,0)

Le tableau suivant présente un résumé des amortissements présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs de chaque secteur opérationnel à présenter et des amortissements inclus dans les charges du siège social.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Dotation aux amortissements				
Ventes directes aux consommateurs	23,7	24,1	46,8	48,8
Ventes en gros	0,9	1,0	1,7	1,9
Ventes autres	0,2	0,2	0,5	0,6
Total de la dotation aux amortissements sectorielle	24,8	25,3	49,0	51,3
Charges du siège social	4,1	4,1	8,1	8,1
Total de la dotation aux amortissements	28,9	29,4	57,1	59,4

Information géographique

La Société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Canada	58,0	57,7	82,4	79,6
États-Unis	54,1	63,4	81,0	81,9
Amérique du Nord	112,1	121,1	163,4	161,5
Chine élargie ¹	51,8	46,4	77,8	68,3
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	27,5	19,7	40,5	28,6
Asie-Pacifique	79,3	66,1	118,3	96,9
EMOA ²	81,2	80,6	98,7	97,5
Total des produits	272,6	267,8	380,4	355,9

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

**Notes annexes
(non audité)**

Le tableau suivant présente la répartition géographique des actifs non courants et non financiers de la Société (qui comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation).

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
Canada	199,3	208,9	202,2
États-Unis	109,9	126,1	118,7
Amérique du Nord	309,2	335,0	320,9
Chine élargie ¹	57,1	71,0	60,0
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	45,8	50,7	47,5
Asie-Pacifique	102,9	121,7	107,5
EMOA ²	165,5	128,4	145,3
Actifs non courants et non financiers	577,6	585,1	573,7

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

Note 4. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice par action de base et dilué.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	(15,2) \$	5,4 \$	(140,4) \$	(72,0) \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation ¹	97 069 513	96 724 923	96 991 610	96 666 503
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions, des UAR et des UAP ¹	—	1 456 274	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	97 069 513	98 181 197	96 991 610	96 666 503
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société				
De base	(0,16) \$	0,06 \$	(1,45) \$	(0,74) \$
Dilué	(0,16) \$	0,06 \$	(1,45) \$	(0,74) \$

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action. Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, 2 149 295 et 1 791 337 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (semestre clos le 29 septembre 2024 – 1 294 234 actions).

Note 5. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
		<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>
Créances clients	119,9	124,5	68,6
Montants à recevoir au titre de la taxe de vente	27,4	21,7	22,9
Créances sur cartes de crédit	7,4	6,1	4,5
Autres créances	2,5	1,4	4,5
	157,2	153,7	100,5
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,8)	(2,4)	(2,5)
Créances clients	155,4	151,3	98,0

Note 6. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
Matières premières	34,8	42,1	35,7
Produits en cours	16,2	17,2	17,1
Produits finis	409,7	414,1	331,2
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	460,7	473,4	384,0

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la Société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente.

Le tableau suivant présente la ventilation de la provision pour obsolescence des stocks.

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
Réserve au titre des matières premières	18,0	23,9	18,6
Réserve au titre des produits finis	33,5	42,9	32,2
Provision pour obsolescence des stocks	51,5	66,8	50,8

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	99,7	100,9	138,3	133,7
Amortissements inclus dans le coût des ventes	2,8	2,8	5,8	5,5
Coût des ventes	102,5	103,7	144,1	139,2

Note 7. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
30 mars 2025	520,4	49,6	65,9	635,9
Entrées	35,1	—	1,3	36,4
Modifications de contrats de location	0,1	7,3	0,2	7,6
Décomptabilisation à la résiliation	(33,3)	(3,1)	—	(36,4)
Incidence de l'écart de change	(1,4)	—	0,2	(1,2)
28 septembre 2025	520,9	53,8	67,6	642,3
31 mars 2024	450,3	44,2	60,9	555,4
Entrées	31,8	—	2,2	34,0
Modifications de contrats de location	9,1	—	0,9	10,0
Décomptabilisation à la résiliation	(6,4)	—	(1,5)	(7,9)
Incidence de l'écart de change	9,2	—	0,4	9,6
29 septembre 2024	494,0	44,2	62,9	601,1

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$
30 mars 2025	295,7	29,6	30,4	355,7
Amortissement	34,4	3,6	3,5	41,5
Décomptabilisation à la résiliation	(33,3)	(1,8)	—	(35,1)
Incidence de l'écart de change	(0,6)	—	(0,1)	(0,7)
28 septembre 2025	296,2	31,4	33,8	361,4
31 mars 2024	229,7	24,0	21,9	275,6
Amortissement	34,7	2,6	4,3	41,6
Décomptabilisation à la résiliation	(6,4)	—	(0,5)	(6,9)
Incidence de l'écart de change	4,5	—	0,1	4,6
29 septembre 2024	262,5	26,6	25,8	314,9

Valeur comptable nette				
28 septembre 2025	224,7	22,4	33,8	280,9
29 septembre 2024	231,5	17,6	37,1	286,2
30 mars 2025	224,7	20,0	35,5	280,2

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
30 mars 2025	260,0	23,3	47,5	330,8
Entrées	34,7	—	1,3	36,0
Modifications de contrats de location	0,1	7,3	0,2	7,6
Paiements de capital	(32,9)	(3,2)	(4,2)	(40,3)
Incidence de l'écart de change	(1,2)	—	0,2	(1,0)
28 septembre 2025	260,7	27,4	45,0	333,1
31 mars 2024	255,7	23,8	51,0	330,5
Entrées	31,8	—	2,2	34,0
Modifications de contrats de location	9,0	—	1,0	10,0
Décomptabilisation à la résiliation	—	—	(1,0)	(1,0)
Paiements de capital	(33,7)	(2,9)	(4,3)	(40,9)
Incidence de l'écart de change	5,0	—	0,3	5,3
29 septembre 2024	267,8	20,9	49,2	337,9

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	74,1	7,4	7,8	89,3
Obligations locatives non courantes	186,6	20,0	37,2	243,8
28 septembre 2025	260,7	27,4	45,0	333,1
Obligations locatives courantes	69,4	6,2	7,5	83,1
Obligations locatives non courantes	198,4	14,7	41,7	254,8
29 septembre 2024	267,8	20,9	49,2	337,9
Obligations locatives courantes	70,3	6,1	7,5	83,9
Obligations locatives non courantes	189,7	17,2	40,0	246,9
30 mars 2025	260,0	23,3	47,5	330,8

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, des paiements de loyers de 6,8 M\$ et de 11,4 M\$, respectivement, ont été exclus du calcul des obligations locatives (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 3,4 M\$ et 6,5 M\$, respectivement). La plus grande partie de ces montants se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables, qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Note 8. Crédoiteurs et charges à payer

Au cours du premier trimestre clos le 29 juin 2025, un arbitrage qui avait débuté au cours de l'exercice 2024 a été conclu entre la Société et un ancien fournisseur de la Société relativement à un litige commercial annoncé précédemment ayant trait à la résiliation d'un contrat en 2021. L'arbitrage s'est soldé par une sentence défavorable contre la Société, en vertu de laquelle un dédommagement devait être versé à l'ancien fournisseur. Par conséquent, la Société a été tenue de verser à l'ancien fournisseur un paiement non récurrent de 32,0 M\$ US (43,8 M\$), incluant les dépens, lequel a été comptabilisé au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Le règlement et les dépens ont été payés à l'ancien fournisseur au cours du deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025.

Se reporter à la note 23, « Litiges et autres éventualités », de nos états financiers annuels de 2025 pour consulter l'information présentée précédemment relativement à cette question.

Les crédoiteurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
		<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>
Dettes fournisseurs	85,4	40,7	51,4
Charges à payer	89,2	76,3	86,8
Avantages du personnel	28,4	27,5	31,6
Instruments financiers dérivés	2,3	5,3	2,6
Autres crédoiteurs	22,9	13,8	14,3
Crédoteurs et charges à payer	228,2	163,6	186,7

Note 9. Provisions

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les droits établis qui existaient à la date de clôture et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	28,7	14,6	—	43,3
Provisions non courantes	—	—	16,4	16,4
28 septembre 2025	28,7	14,6	16,4	59,7
Provisions courantes	28,6	16,3	—	44,9
Provisions non courantes	—	—	14,9	14,9
29 septembre 2024	28,6	16,3	14,9	59,8
Provisions courantes	29,0	11,1	—	40,1
Provisions non courantes	—	—	16,0	16,0
30 mars 2025	29,0	11,1	16,0	56,1

Note 10. Emprunts

Facilité renouvelable

La Société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La Société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux d'intérêt de référence Canadian Dollar Offered Rate au taux des opérations de pension à un jour, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le Secured Overnight Financing Rate (le « taux SOFR ») ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 28 septembre 2025, la Société avait un emprunt impayé de 8,0 M\$ sur la facilité renouvelable (29 septembre 2024 – 61,3 M\$; 30 mars 2025 – néant). Ce solde comprenait des intérêts et des frais administratifs de moins de 0,1 M\$ qui demeuraient impayés au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 0,2 M\$; 30 mars 2025 – néant). Il y avait des charges de financement différées de 0,6 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 0,8 M\$). Au 30 mars 2025, la Société avait remboursé tous les montants à payer sur la facilité renouvelable et les charges de financement différées connexes de 0,7 M\$ étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 28 septembre 2025 et pour le semestre clos à cette date, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 28 septembre 2025, la Société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 279,7 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (29 septembre 2024 – 282,1 M\$; 30 mars 2025 – 134,0 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$. Au 28 septembre 2025, la Société avait des lettres de crédit en cours de 8,1 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (29 septembre 2024 – 1,6 M\$; 30 mars 2025 – 4,4 M\$).

Emprunt à terme

La Société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garanti de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. Le 21 août 2025, la Société a conclu une modification de refinancement visant sa facilité d'emprunt existante (la « modification de l'emprunt à terme »).

Notes annexes (non audité)

Aux termes de la modification de l'emprunt à terme, le montant en capital total de la facilité d'emprunt à terme est de 300,0 M\$ US, les remboursements trimestriels sur le capital sont de 0,75 M\$ US et la date d'échéance est le 23 août 2032. Le taux d'intérêt applicable aux emprunts au taux SOFR correspond au taux SOFR, majoré de 3,50 %, sous réserve d'un taux plancher de 0,50 %. La Société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à prélever des fonds. Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la Société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

La Société a comptabilisé la modification de l'emprunt à terme comme une extinction de dette en raison d'un changement au sein du syndicat de prêteurs, de la diminution du taux d'intérêt et de la prorogation de la date d'échéance. Par conséquent, des coûts de financement différés de 0,3 M\$ US liés à l'emprunt à terme précédent ont été radiés et comptabilisés au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net. La Société a engagé des coûts de transaction de 5,6 M\$ (4,1 M\$ US) relativement à la modification de l'emprunt à terme ainsi qu'un escompte d'émission initiale (« EEI ») de 1,0 M\$ (0,8 M\$ US), qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », pour en savoir davantage sur les modifications apportées dans le cadre des transactions sur dérivés liées à la modification de l'emprunt à terme.

Au 28 septembre 2025, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 300,0 M\$ US (29 septembre 2024 – 288,8 M\$ US; 30 mars 2025 – 288,0 M\$ US). Au 28 septembre 2025 et pour le semestre clos à cette date, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	418,3	390,2	412,4
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(5,6)	(0,5)	(0,4)
EEI	(1,0)	—	—
Emprunt à terme, déduction faite des coûts de transaction différés non amortis et de l'EEI	411,7	389,7	412,0

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la Société en Chine continentale a contracté des facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 560,0 M RMB (109,4 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond à 3,1 % ou au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal se situant entre 0,2 % et 0,6 %, et les intérêts sont payables chaque trimestre. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 28 septembre 2025, la Société avait un montant à payer de 13,4 M\$ (68,6 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale (29 septembre 2024 – 74,4 M\$ [385,8 M RMB]; 30 mars 2025 – aucun montant à payer).

Facilité au Japon

Une filiale de la Société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (37,3 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable correspondant au taux interbancaire offert à Tokyo de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,30 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 28 septembre 2025, la Société avait un montant à payer de 28,5 M\$ (3 050,6 M JPY) au titre de la facilité au Japon (29 septembre 2024 – 31,4 M\$ [3 300,0 M JPY]; 30 mars 2025 – aucun montant à payer).

Emprunts à court terme

Le tableau suivant présente la composition des emprunts à court terme.

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
	\$	\$	\$
Facilités en Chine continentale	13,4	74,4	—
Facilité au Japon	28,5	31,4	—
Emprunt à terme	3,1	4,0	4,3
Total des emprunts à court terme	45,0	109,8	4,3

Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois. Les montants présentés au poste « Emprunt à terme » ci-dessus se rapportent aux remboursements de capital trimestriels.

Notes annexes (non audité)

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre	29 septembre	28 septembre	29 septembre
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilités en Chine continentale ¹	—	0,2	—	0,2
Facilité au Japon ²	0,1	—	0,1	—
Facilité renouvelable	0,3	1,6	0,4	2,1
Emprunt à terme	5,0	5,4	9,8	10,5
Obligations locatives	4,3	4,4	8,4	8,7
Commissions d'attente	0,3	0,3	0,6	0,6
Pertes (profits) de change sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures	0,2	(0,9)	(3,3)	0,8
Réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (note 14)	1,9	(1,2)	3,0	0,9
Réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 14)	(0,8)	(1,1)	(0,9)	(11,8)
Produits d'intérêts	(0,6)	(0,3)	(2,2)	(0,6)
Autres coûts	0,8	0,1	1,0	0,3
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	16,9	11,7

¹ Les charges d'intérêts, montant net sur les facilités en Chine continentale se sont établies à moins de 0,1 M\$ et à moins de 0,1 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025.

² Les charges d'intérêts, montant net sur la facilité au Japon se sont établies à moins de 0,1 M\$ et à moins de 0,1 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024.

Note 11. Capitaux propres

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026

Après le trimestre, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 »). La Société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 du 10 novembre 2025 au 9 novembre 2026, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). À la fermeture des bureaux le 9 novembre 2025, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 sera résiliée de façon anticipée. Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter jusqu'à 4 578 677 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10,0 % du flottant (selon la définition de ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 27 octobre 2025. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026, la Société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 58 127 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2025 et se terminant le 31 octobre 2025.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026.

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 28 septembre 2025

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025

Le conseil d'administration a autorisé la Société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 4 556 841 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois commençant le 22 novembre 2024 et se terminant au plus tard le 21 novembre 2025 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 »). Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2025 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2025 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société aura acquis des actions à droit de vote subalterne selon la limite maximale prévue aux termes du PRAA de l'exercice 2025 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Au cours du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Depuis le lancement de l'offre le 22 novembre 2024, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la Société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
30 mars 2025	51 004 076	1,4	45 830 391	108,2	96 834 467	109,6
Exercice d'options sur actions	—	—	—	—	—	—
Règlement d'UAR	—	—	236 353	3,7	236 353	3,7
Total des émissions d'actions	—	—	236 353	3,7	236 353	3,7
28 septembre 2025	51 004 076	1,4	46 066 744	111,9	97 070 820	113,3

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 29 septembre 2024

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Le conseil d'administration a autorisé la Société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois qui commençait le 22 novembre 2023 et se terminait le 21 novembre 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »). Les actions à droit de vote subalterne rachetées ont été annulées.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2024 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2024 respectaient certains paramètres de rachat et se sont poursuivis jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société avait acquis des actions à droit de vote subalterne selon la limite maximale prévue aux termes du PRAA de l'exercice 2024 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la Société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne, pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$. Des 3 586 124 actions à droit de vote subalterne rachetées, 3 088 648 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2024, pour une contrepartie totale en trésorerie de 49,6 M\$.

Le 20 juin 2024, l'impôt sur les rachats d'actions a été adopté au Canada. Les règles s'appliquent aux transactions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2024. Aucun rachat n'a été effectué au cours du semestre clos le 29 septembre 2024. Toutefois, en raison des rachats effectués au cours de l'exercice 2024, un montant de 0,6 M\$ au titre de l'impôt sur les rachats d'actions à droit de vote subalterne a été comptabilisé au cours du semestre clos le 29 septembre 2024 et imputé aux bénéfices non distribués.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la Société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2024	51 004 076	1,4	45 528 438	103,5	96 532 514	104,9
Exercice d'options sur actions	—	—	43 484	—	43 484	—
Règlement d'UAR	—	—	163 441	3,7	163 441	3,7
Total des émissions d'actions	—	—	206 925	3,7	206 925	3,7
29 septembre 2024	51 004 076	1,4	45 735 363	107,2	96 739 439	108,6

Note 12. Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La Société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le			
	28 septembre 2025		29 septembre 2024	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	30,78 \$	4 757 953	33,51 \$	4 608 777
Attribuées	16,82 \$	1 151 845	17,92 \$	1 000 924
Exercées	— \$	—	1,16 \$	(43 484)
Annulées	21,27 \$	(48 890)	36,44 \$	(619 647)
Options en circulation à la fin de la période	28,11 \$	5 860 908	30,28 \$	4 946 570

Unités d'actions restreintes

La Société a attribué des actions dans le cadre du programme d'unités d'actions restreintes (« UAR »), en vertu du régime général, aux employés de la Société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAR en circulation au début de la période	615 158	480 518
Attribuées	462 184	420 634
Réglées	(236 353)	(163 441)
Annulées	(23 980)	(60 393)
UAR en circulation à la fin de la période	817 009	677 318

Unités d'actions liées à la performance

La Société a attribué des actions dans le cadre du programme d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») en vertu du régime général. Une UAP représente le droit de recevoir une action à droit de vote subalterne réglée par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits. Les droits sur les UAP sont acquis au troisième anniversaire de la date de l'attribution et ne sont gagnés que si certains objectifs de performance sont atteints. Le nombre d'actions émises pour chaque UAP à la date d'acquisition des droits peut diminuer ou augmenter si les objectifs de performance minimaux ou maximaux sont atteints, selon une fourchette variant entre 0 % et 200 % des droits liés aux UAP attribués. Si les objectifs de performance sont atteints, la Société s'attend à ce que ces UAP dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAP. Les UAP sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables.

Les transactions liées aux UAP se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAP en circulation au début de la période	676 031	342 925
Attribuées	488 260	428 121
Annulées	(4 069)	(78 607)
UAP en circulation à la fin de la période	1 160 222	692 439

Réserve d'actions pouvant être émises

Au 28 septembre 2025, un maximum de 2 250 866 actions à droit de vote subalterne avait été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la Société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime général.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a comptabilisé des montants de 5,1 M\$ et de 9,2 M\$, respectivement, à titre de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions, aux UAR et aux UAP (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 4,0 M\$ et 6,2 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	16,82 \$	17,92 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	16,82 \$	17,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,69 %	3,98 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	5,40 \$	6,03 \$

La juste valeur des UAR et des UAP est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 28 septembre 2025, la juste valeur moyenne pondérée des UAR était de 16,82 \$ (29 septembre 2024 – 18,38 \$). Au 28 septembre 2025, la juste valeur moyenne pondérée des UAP était de 16,82 \$ (29 septembre 2024 – 18,85 \$).

Note 13. Transactions entre parties liées

La Société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires ainsi qu'avec des organismes liés à des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a conclu des transactions de 0,8 M\$ et de 1,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,6 M\$ et 1,1 M\$, respectivement), avec des sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,5 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 0,4 M\$; 30 mars 2025 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer à un ancien actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 2,1 M\$; 30 mars 2025 – 1,7 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,5 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,5 M\$ et 0,9 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 28 septembre 2025, au 29 septembre 2024 ni au 30 mars 2025.

La coentreprise entre la Société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon ») a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 1,7 M\$; 30 mars 2025 – 1,4 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a versé à Sazaby League un montant totalisant 0,8 M\$ et 2,3 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,5 M\$ et 1,8 M\$, respectivement). Au 28 septembre 2025, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$ (29 septembre 2024 – 0,3 M\$; 30 mars 2025 – 0,4 M\$).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de moins de 0,1 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,2 M\$ et 0,2 M\$, respectivement). Au 28 septembre 2025, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de moins de 0,1 M\$ relative à ces sociétés (29 septembre 2024 – 0,2 M\$; 30 mars 2025 – 0,1 M\$).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2023, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »). Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 3,4 M\$ et de 11,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,6 M\$ et 1,5 M\$, respectivement), relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 24,3 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les créateurs et charges à payer de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 28 septembre 2025.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 1,2 M\$; 30 mars 2025 – 1,2 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 28 septembre 2025, au 29 septembre 2024 ni au 30 mars 2025.

Note 14. Instruments financiers et juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la Société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	28 septembre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	7,1	—	7,1	7,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	2,3	—	2,3	2,3
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les créditeurs et charges à payer (note 13)	—	—	21,3	21,3	21,3
Facilités en Chine continentale	—	13,4	—	13,4	13,4
Facilité au Japon	—	28,5	—	28,5	28,5
Facilité renouvelable	—	8,0	—	8,0	8,0
Emprunt à terme	—	411,7	—	411,7	419,7
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	5,7	—	5,7	5,7
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	41,0	41,0	41,0
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	0,7	0,7	0,7

	29 septembre 2024				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	10,3	—	10,3	10,3
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	1,8	—	1,8	1,8
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	5,3	—	5,3	5,3
Facilités en Chine continentale	—	74,4	—	74,4	74,4
Facilité au Japon	—	31,4	—	31,4	31,4
Facilité renouvelable	—	60,5	—	60,5	61,3
Emprunt à terme	—	389,7	—	389,7	390,0
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	6,8	—	6,8	6,8
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	32,3	32,3	32,3
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	5,8	5,8	5,8
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les autres passifs à long terme (note 13)	—	—	3,0	3,0	3,0

	30 mars 2025				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	24,2	—	24,2	24,2
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	2,6	—	2,6	2,6
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les créditeurs et charges à payer (note 13)	—	—	9,0	9,0	9,0
Emprunt à terme	—	412,0	—	412,0	413,1
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	39,0	39,0	39,0
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	1,5	1,5	1,5

En ce qui concerne la coentreprise au Japon, au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a comptabilisé une diminution de 78,5 M JPY (0,8 M\$, compte non tenu des pertes de change de moins de 0,1 M\$) et une diminution de 86,5 M JPY (0,9 M\$, compte non tenu des pertes de change de moins de 0,1 M\$) à la réévaluation de la contrepartie éventuelle, respectivement. La Société a comptabilisé une augmentation de 199,7 M JPY (1,3 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,6 M\$) et une augmentation de 315,5 M JPY (2,0 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,0 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, respectivement. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente résulte du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la Société a comptabilisé une diminution de 113,7 M JPY (0,3 M\$, compte non tenu des profits de change de 0,8 M\$) et une diminution de 1 372,8 M JPY (11,9 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,1 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La Société a comptabilisé une diminution de 128,2 M JPY (2,3 M\$, compte non tenu des profits de change de 3,5 M\$) et une augmentation de 114,3 M JPY (2,9 M\$, compte non tenu des profits de change de 2,0 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, respectivement.

Note 15. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la Société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la Société afin d'accroître la valeur de la Société.

La Société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la Société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La Société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la Société surveille la gestion du capital de celle-ci sur une base régulière. La Société évalue en continu la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La Société a également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La Société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 28 septembre 2025.

Obligations contractuelles par exercice	T3 au T4 2026	2027	2028	2029	2030	2031	Par la suite	Total
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	228,2	—	—	—	—	—	—	228,2
Facilités en Chine continentale	13,4	—	—	—	—	—	—	13,4
Facilité au Japon	28,5	—	—	—	—	—	—	28,5
Facilité renouvelable	—	—	—	8,0	—	—	—	8,0
Emprunt à terme	1,0	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	396,3	418,3
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	17,1	32,3	32,3	32,3	32,3	32,3	45,0	223,6
Contrats dérivés	—	—	—	—	—	0,9	—	0,9
Obligations locatives	69,7	100,2	66,7	56,0	44,0	35,6	48,9	421,1
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1,2	1,2
Total des obligations contractuelles	357,9	136,7	103,2	100,5	80,5	73,0	491,4	1 343,2

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 3,10 %, 0,92 %, 4,09 % et 7,72 %, respectivement, au 28 septembre 2025.

Au 28 septembre 2025, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Dans le cadre de la facilité, des lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois à compter de la date d'émission et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La Société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 28 septembre 2025, la Société avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 8,8 M\$.

En outre, une filiale de la Société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 28 septembre 2025, le montant impayé s'élevait à 9,4 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La Société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la Société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la Société attribuables à un client en particulier. La Société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 28 septembre 2025, des créances clients totalisant environ 62,4 M\$ (29 septembre 2024 – 65,8 M\$; 30 mars 2025 – 10,7 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la Société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

La Société a conclu une entente avec un tiers au Japon qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 28 septembre 2025, des créances clients totalisant 2,5 M\$ (270,7 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police (29 septembre 2024 – 3,7 M\$ [384,4 M JPY]; 30 mars 2025 – 0,9 M\$ [90,7 M JPY]).

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la Société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong, en yens japonais, en dollars taïwanais et en dollars australiens. La Société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La Société a comptabilisé les profits et les pertes latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments (de perte globale) de bénéfice global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	28 septembre 2025		29 septembre 2024		28 septembre 2025		29 septembre 2024	
	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,4	(0,1)	(2,6)	0,8	0,3	(0,2)	(2,5)	0,5

**Notes annexes
(non audité)**

La Société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments de perte globale (de bénéfice global) sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers intermédiaires indiqués dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
Profit découlant des autres éléments du résultat global				
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	\$	\$	\$	\$
Produits	—	(0,4)	(0,5)	(0,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	—	(0,2)	(0,2)	(0,4)
Stocks	(0,2)	(0,4)	(0,3)	(0,4)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, des pertes latentes de 2,1 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – pertes latentes de 0,9 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisées au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 28 septembre 2025 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	61,6 \$ US	Dollar américain
	40,2 €	Euro
	1 609,9 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	10,0 \$ US	Dollar américain
	26,4 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	1 130,8 CNY	Yuan chinois
	5,2 £	Livre sterling
	6,5 AUD	Dollar australien
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	1,6 AUD	Dollar australien

Risque de change lié aux emprunts

La Société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains.

**Notes annexes
(non audité)**

À la suite de la modification de l'emprunt à terme le 21 août 2025, la Société a conclu des swaps de devises qui prendront fin le 31 décembre 2030 pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Les swaps de devises prévoient un échange périodique de paiements d'intérêts à taux variable en dollars américains contre des paiements d'intérêts à taux fixe en dollars canadiens. À la date d'échéance de la couverture, des montants en capital notionnels de 270,0 M\$ US seront échangés contre 373,6 M\$. Les swaps de devises sont désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt antérieurs ont été résiliés en raison de l'extinction de dette. Par conséquent, la Société a reçu un montant en trésorerie de 6,6 M\$ au titre de la résiliation des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt, lequel a été comptabilisé au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025.

Se reporter à la note 10, « Emprunts », pour en savoir davantage sur la modification de l'emprunt à terme.

Le tableau ci-dessous présente les pertes latentes liées à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la Société a comptabilisés dans les autres éléments (de perte globale) de bénéfice global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	28 septembre 2025		29 septembre 2024		28 septembre 2025		29 septembre 2024	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5,9)	1,9	(5,3)	1,9	(7,5)	2,5	(6,5)	2,3

Le tableau suivant présente les pertes et les profits découlant des autres éléments de perte globale (de bénéfice global) sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la Société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
Perte (profit) découlant des autres éléments de perte globale (de bénéfice global)	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,7	(0,5)	1,5	(0,8)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, des profits et des pertes latents de 4,5 M\$ et de 10,2 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – pertes latentes de 3,8 M\$ et de 1,6 M\$, respectivement), sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt aux taux de 3,10 %, de 0,92 %, de 4,09 % et de 7,72 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. Se reporter à la rubrique « Risque de change lié aux emprunts » ci-dessus pour en savoir davantage.

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours du semestre clos le 28 septembre 2025 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,1 M\$, de 0,1 M\$, de moins de 0,1 M\$ et de 2,1 M\$, respectivement (semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,4 M\$, 0,2 M\$, 0,3 M\$ et 2,0 M\$, respectivement).

Note 16. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
		<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(79,2)	(90,2)	(54,9)	(79,5)
Stocks	(22,0)	18,2	(79,6)	(21,0)
Autres actifs courants	(15,2)	(13,8)	(23,8)	(19,3)
Créditeurs et charges à payer	30,3	0,4	25,9	(24,9)
Provisions	7,9	4,7	3,5	(3,1)
Autres	1,1	5,2	22,6	9,2
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(77,1)	(75,5)	(106,3)	(138,6)

Variations des passifs et des capitaux propres liées aux activités de financement

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 mars 2025	—	—	(0,7)	412,0	330,8	109,6
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	13,4	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	28,5	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	8,0	—	—	—
Emprunts sur l'emprunt à terme	—	—	—	16,6	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	—	—	—	(5,6)	—	—
Escompte d'émission initiale sur l'emprunt à terme	—	—	—	(1,0)	—	—
Paievements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(40,3)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,1	0,5	—	—
Profit de change latent	—	—	—	(10,8)	(1,0)	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	43,6	—
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 11)	—	—	—	—	—	3,7
28 septembre 2025	13,4	28,5	7,4	411,7	333,1	113,3

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2024	—	5,4	(1,0)	392,5	330,5	104,9
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	74,4	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	26,0	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	60,9	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(2,0)	—	—
Paievements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(40,9)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Coûts de transaction à payer	—	—	0,2	—	—	—
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,2	0,1	—	—
Perte (profit) de change latent	—	—	0,2	(0,9)	5,3	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	44,0	—
Décomptabilisation à la résiliation d'obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	(1,0)	—
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 11)	—	—	—	—	—	3,7
29 septembre 2024	74,4	31,4	60,5	389,7	337,9	108,6